

IV^{èmes} Assises des CDOS/CROS/CTOS
20 & 21 janvier 2017
Montpellier

L'ORGANISATION TERRITORIALE DU MOUVEMENT OLYMPIQUE ET SPORTIF AU SERVICE D'UN PROJET COMMUN – 1/2

Travaux menés depuis 2014
Nouvelle organisation CNOSF/CDOS/CROS/CTOS
Nouveaux statuts
Calendrier



Travaux menés depuis 2014

- ↳ Assises janvier 2014 : « **Mieux travailler ensemble au service d'une stratégie commune** »
- ↳ Assises janvier 2015 : « **La réforme territoriale, une opportunité pour les territoires de relever le triple challenge de la proximité, de la représentativité et de l'efficience** »
- ↳ Assises janvier 2016 : « **Fédérer le Mouvement Olympique et Sportif afin qu'il contribue, à son niveau et selon les logiques fédérales, aux dynamiques territoriales de développement** »

Les bases de cette évolution

- **4 thématiques regroupant les actions nationales déléguées :**
 - ↳ Sport & Santé et bien-être
 - ↳ Sport & Education et Citoyenneté
 - ↳ Sport & Professionnalisation
 - ↳ Sport & Politiques Publiques

Les bases de cette évolution

- **Le « Plan Sport & Territoire »**, une vision et des orientations stratégiques partagées

- ↳ **Entre nous (le réseau) :**
 - Cohérence d'actions sur un territoire
 - Liens resserrés entre CROS et CDOS

- ↳ **Auprès de nos partenaires institutionnels :**
 - Etat : fléchage du CNDS vers les actions du PST
 - Collectivités territoriales : Notre (le réseau) contribution aux schémas prescripteurs

Les bases de cette évolution

Que recherche-t-on ?

- ↳ **Un réseau qui se parle**, parce que nous sommes organisés de manière identique et parce que nous partageons nos compétences ;
- ↳ **Des compétences réparties**, pour mieux mener nos actions au bénéfice des réseaux des fédérations ;
- ↳ **Des actions concrètes**, liées au PST, en nous appuyant sur nos forces : des élus qui se spécialisent et des salariés qui travaillent ensemble (ex. Équipe de Développement Territorial (EDT)) ;
- ↳ **Pour cela, notre gouvernance doit évoluer vers plus d'ambition** : nouvelle organisation et nouveaux statuts.

Des nouveaux statuts

Éléments cadre

↳ Limite d'âge

Pas de limite d'âge pour les membres du CA (président compris)

↳ Limitation du nombre de mandats

Limitation à 3 mandats pour le président ; pas de limitation pour les membres du CA

↳ Voix attribuées par membre

Pondération par rapport au nombre de licenciés des relais territoriaux des Fédérations affiliées au CNOSF, présents sur le territoire, avec au maximum un rapport de 1 à 3

↳ Adaptation des statuts pour les CROS et CTOS d'Outre-mer

Un nouveau Conseil d'Administration

Niveau régional

Elections

CROS / CTOS

Un **Conseil d'Administration (de 19 à 24)**
conforme à celle du Conseil d'Administration du CNOSF :

- de 9 à 12 représentants de FD olympiques (min. 2H et 2F)
- de 6 à 7 représentants de FD nationales et MA (min. 1H et 1F ; min. 2 FD multisports ou affinitaires ; min. 1 FD sco. ou uni.)
 - 2 membres qualifiés
 - de 2 à 3 représentants des CDOS
 - 1 médecin (désigné)

Niveau départemental

Elections

CDOS

Un **Conseil d'Administration (de 19 à 24)**
conforme à celle du Conseil d'Administration du CNOSF :

- de 9 à 13 représentants de FD olympiques (min. 2H et 2F)
- de 7 à 8 représentants de FD nationales et MA (min. 1H et 1F ; min. 2 FD multisports ou affinitaires ; min. 1 FD sco. ou uni.)
 - 2 membres qualifiés
 - Président du CROS

Un nouveau Bureau Exécutif

CROS / CTOS - Un Bureau Exécutif (14 à 15 membres)

- 1 Pdt, 1 SG, 1 TG
- 1 VP Sport & Politiques publiques
- 1 VP délégué Sport & Santé et bien-être
- 1 VP délégué Sport & Education et citoyenneté
- 1 VP délégué Sport & Professionnalisation
- 1 SG Adjoint, 1 TG Adjoint
- 3 membres
- 2 à 3 membres (délégués de CDOS)

CDOS - Un Bureau Exécutif (14 membres)

- 1 Pdt, 1 SG, 1 TG
- 1 VP Sport & Politiques publiques
- 1 VP délégué Sport & Santé et bien-être
- 1 VP délégué Sport & Education et citoyenneté
- 1 VP délégué Sport & Professionnalisation
- 1 SG Adjoint, 1 TG Adjoint
- 4 membres
- Président du CROS ou représentant (*membre de droit*)

Un Conseil des Présidents CROS / CDOS

Assemblées Générales (CROS, CR/LR)

Plénières régionales par thématique - CROS + CR/LR (organe de concertation)

Assemblées Générales (CDOS, CD)

Plénières départementales par thématique - CDOS + CD (organe de concertation)

Centre d'Expertise, de Ressources et de Développement du Sport CROS/CTOS & CDOS

EDT (Equipes de Développement Territorial) organisées en pôles de compétences

- Management des structures et PP : Pdt + 1 VP PP + Directeurs CROS/CDOS
- Sport & Santé et bien-être : 1 VP délégué, salariés CROS/CDOS
- Sport & Education et citoyenneté : 1 VP délégué, salariés CROS/CDOS
- Sport & Professionnalisation : 1 VP délégué, salariés CROS/CDOS

Calendrier

- **15 décembre 2016** : CA CNOSF pour validation des principes de fonctionnement et structuration du réseau
- **20-21 janvier 2017** : Vote sur les modes de scrutin pour la désignation des administrateurs des CR(DT)OS aux 4^{èmes} Assises des CDOS/CROS/CTOS (Montpellier)
- **21 février 2017** : Présentation des nouveaux statuts et RI à la CCN / Commission des Territoires
- **08 mars 2017** : Validation des nouveaux statuts et RI au BE du CNOSF
- **28 mars 2017** : Validation des nouveaux statuts et RI au CA du CNOSF
- **1^{er} trimestre 2017** : AG électives des CDOS sur la base des anciens statuts
- **1^{er} trimestre 2018** : AG électives des CROS sur la base des nouveaux statuts
- **1^{er} trimestre 2021** : AG électives des CDOS / CROS sur la base des nouveaux statuts